VIVRE AUX ADRETS

Bulletin d'information de la commune des Adrets édité par le Conseil Municipal

Décembre 2021 - N°17

SOMMAIRE

Éditorial
Hommage à René Glaize
L'engagement participatif
Gestion de l'eau
Pause méridienne, Transport
Environnement, Les déchets
Fibre optique, Adressage
Communication
Travaux
Exploitation Forestière
50 ans des 7 Laux
Carnet de naissances/Décès
Santé
Vie associative - ACCA
Vie de village

Vivre Aux Adrets
Périodique édité par la Mairie des Adrets (dépôt légal: 28 mai 2001)

Directrice de la publication
Sophie RIVENS - s.rivens@lesadrets.fr

Secrétaires de Rédaction
Laurie ARGOUD-MARTIN
Raphaël LICANDRO

Rédacteurs et relecteurs
Les membres du conseil municipal avec l'aide d'habitants et associations des Adrets .

Service des lecteurs
Pour toute correspondance concernant le Vivre aux Adrets, contacter la Mairie : contact@lesadrets.fr

Éditorial

Chères Campanaises, Chers Campanais,

Les 7 Laux, 50 ans ! Cette saison anniversaire marque une étape dans l'histoire contemporaine de notre (magnifique !) domaine skiable. Visionnaire, convaincu, déterminé et diplomate, c'est aujourd'hui l'occasion de rendre un hommage posthume à René Gleize, ainsi qu'à l'ensemble des élus, qui accompagnés par les équipes de terrain s'investissent depuis 50 ans au service de l'attractivité de notre territoire et de notre patrimoine naturel, pour le valoriser, le partager mais aussi pérenniser l'économie locale induite par la pratique du ski alpin.

Cette saison anniversaire nous invite aussi à nous projeter vers l'avenir. L'appropriation de la montagne pour la pratique de loisirs évolue, on a ainsi pu constater un engouement pour de nombreuses pratiques alternatives notamment tournées vers les activités dites de pleine nature. Et surtout l'évolution du contexte climatique imprègne chacune de nos réflexions et projections vers l'avenir : préserver notre précieux environnement, réduire notre impact carbone, maintenir les emplois liés à l'économie du tourisme, de la pratique du sport... C'est aujourd'hui notre priorité.

Cette saison anniversaire sera aussi jalonnée d'événements festifs, dont le lancement officiel sera marqué par une soirée NRJ Extravadance le 29 décembre sur Prapoutel !

Pour autant, le contexte sanitaire persiste à nous inciter à la prudence et je ne peux que vous inviter à continuer de faire attention à vous, à votre entourage, d'autant plus en cette période de fêtes qui approche. Elles seront, je vous le souhaite, l'occasion de passer de bons et précieux moments en famille et/ou entre amis!

Sophie RIVENS, Maire des Adrets

Les Adrets en Belledonne

LES 7 LAUX L'APPEL DE LA MONTAGNE | 50 ANS

Hommage à René Gleize

René GLEIZE, Maire des Adrets de 1967 à 1983, nous a quittés en juillet dernier.



Né le 21 décembre 1927 à Saint Roman du Viennois dans le Vaucluse, René Gleize fera la connaissance d'Yvonne Faure, une fille du pays, d'une ancienne famille du hameau des Blettières. Cette rencontre va changer le cours de sa vie, d'abord employé au Crédit Agricole d'Avignon puis profitant d'une mutation, ils s'installent tous deux à Grenoble et il termine sa carrière au siège du Crédit Agricole, en tant qu'Attaché de Direction. De cette union, naîtront deux enfants : Marie et Frédéric. La famille partagera sa vie entre Grenoble et la maison familiale des Blettières. D'abord en dehors de la vie publique et pris par ses obligations professionnelles, René Gleize sera sollicité pour succéder à la responsabilité de maire à la suite du décès brutal en cours de mandat en 1967 du maire Paul Thenoz. C'est avec une très forte majorité que les citoyens le désignent pour siéger aux destinées de la commune pour deux mandats jusqu'en 1983. Cette période très riche en projets et décisions, avec les moyens de l'époque, a été primordiale pour l'avenir de la commune. C'est la création et l'aménagement de la station de Prapoutel dans l'ensemble des 7 Laux qui a été la grande préoccupation des élus des Adrets, défendant et négociant les intérêts de la commune dans l'organisation du Syndicat des 7 laux avec le Département. En effet, l'aménagement de la station créée ex-nihilo sur du terrain communal imposait de gros travaux et des compensations à négocier tout en accompagnant le développement touristique souhaité C'est la commune qui est maître d'ouvrage de la route forestière qui sera l'accès à la station. 7 km d'une voirie traversant une quinzaine de propriétés forestières privées pour arriver au domaine forestier communal. Aucune expropriation, toutes ces négociations de sont faites à l'amiable et c'est le Maire et son conseil municipal qui en ont été les principaux artisans. De même la vente de 40 hectares de terrain sur l'alpage de Prapouta et la création des pistes et implantations des futures remontées mécaniques. Ce furent des négociations très importantes pour la commune qui faisait de gros sacrifices en cédant un patrimoine forestier qui était, avec les impôts locaux, la principale source des recettes du budget communal. Cela a demandé des compétences, une somme de travail et des responsabilités considérables dont allaient dépendre les destinées de la commune sur le plan financier et le devenir de son développement. Nous en récoltons les fruits aujourd'hui et pouvons affirmer avec le recul, que le Maire de l'époque avec son Conseil Municipal ont su défendre les intérêts de la commune avec les convictions, compétences et ténacité qui s'imposent dans le cadre des négociations avec le Département.

D'autres initiatives et travaux ont marqué ces deux mandatures : élaboration d'un premier bulletin municipal d'information, organisation d'une première collecte des ordures ménagères, mise en place de la première signalétique des hameaux et voiries communales, rénovation des peintures de l'église. René Gleize a également soutenu la création du Club des Rhodos, du Club des Sports de Prapoutel, du Syndicat d'initiative et de la première bibliothèque.

Une analyse rétrospective montre que ces travaux et responsabilités ont été conduits avec un fort engagement et dévouement pour le bien actuel de la commune. René Gleize et les conseillers municipaux ont été les artisans de ce bilan dont nous pouvons être reconnaissants pour Les ADRETS.

Jean Picchioni, ancien maire et conseiller municipal des Adrets

René Gleize était le maire de mon enfance. J'en garde le souvenir, empreint de respect, d'un homme grand, élégant et bienveillant. Je comprends mieux aujourd'hui l'ampleur de son œuvre et les fruits que nous en récoltons encore maintenant. Merci à lui et merci à Jean Picchioni pour ce juste hommage.

Sophie Rivens

Quid de l'engagement participatif aux Adrets ?

!!! Appel à candidatures !!!

C'était notre engagement... Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Il y a deux ans, nous annoncions dans notre programme électoral notre volonté d'initier une démarche participative pour plus de proximité et pour encourager l'implication des citoyens dans la politique locale. A ce titre, nous lançons un appel à candidature pour la mise en place d'un comité de consultation.

Le rôle de ce comité, qui rassemblera une dizaine d'habitants, sera de co-construire, avec les élus, le cadre de la démarche participative aux Adrets. Il définira notamment, les fondements de la participation : ses différents niveaux ainsi que les différents acteurs, les thématiques qui y seront soumises, les engagements de chacun et la finalité.

La première mission du comité sera de co-écrire la charte de la démarche participative aux Adrets.

Nous souhaitons que ce comité soit le plus représentatif possible de la population campanaise. Dans cette optique, et en fonction du nombre de candidatures, certains critères de représentativité seront pris en compte dans la sélection (âge, sexe, catégorie socio-professionnelle, lieu d'habitation dans le village, motivation).

L'appel à candidature est ouvert jusqu'au 15 janvier 2022. Retour en ligne sur l'adresse suivante ou grâce au coupon ci-dessous à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

https://framaforms.org/les-adrets-candidature-pour-le-comite-de-consultation-1637934718

Les Adrets : Candidature pour le Comité de Consultation

Nom : ..... **Prénom :** .....

Courriel : ..... **Téléphone :** .....

Tranche d'âge :

15 à 29 ans 45 à 59 ans 30 à 44 ans 75 ans et plus

Catégorie socio-professionnelle

- ☐ Agriculteurs exploitants
- ☐ Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- ☐ Cadres et professions intellectuelles supérieures
- ☐ Professions Intermédiaires
- ☐ Employés
- ☐ Ouvriers
- ☐ Autres personnes sans activité professionnelle

Lieu d'habitation (village ou nom du hameau) : .....

Motivations : .....

.....

.....

.....

NB : Nous nous engageons à ne pas conserver ces informations une fois le comité constitué et à les utiliser uniquement dans le cadre de cet appel à candidatures.

Gestion de l'eau

Transfert de la compétence eau potable, Késako ?

Le transfert de la compétence « eau et assainissement » de la commune des Adrets vers la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG) a été initié fin 2015, elle est effective depuis 2018, comme pour l'ensemble des 43 communes la composant. Nombreux sont les questionnements relatifs à la gestion de l'eau potable.

Qui fait quoi ?

La CCLG a intégré à sa charge tous les biens meubles (ex : les emprunts) et immeubles (ex : le réseau) utiles et nécessaires à son exercice. C'est elle qui assume l'entièreté des charges de fonctionnement (technique, administratif...) et d'investissement pour l'ensemble du réseau du territoire. Elle a en charge la gestion des abonnements et c'est aussi elle qui assure la facturation.

Pour la commune des Adrets, via une convention de délégation, le choix a été fait de continuer à en exercer la gestion directe (relevé des compteurs, gestion des situations d'urgence...). La charge salariale communale afférente à cet exercice est prise en charge par la CCLG.

Mes démarches administratives ?

Pour la gestion de votre abonnement votre référence est votre n° de compteur et votre interlocuteur privilégié est le service des eaux situé à St Vincent de Mercuze. Vous pouvez les contacter au 04 76 99 70 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Vous pouvez également trouver de nombreuses informations utiles et créer votre espace abonné sur le site https://eaux.le-gresivaudan.fr.

Suite à de nombreux dysfonctionnements, une mise à jour de tous les n° de compteur des abonnés a été réalisée cette année pour une meilleure coordination entre les services municipaux et intercommunaux et ainsi améliorer le service rendu.

N'hésitez pas à communiquer en mairie toutes modifications relatives à votre abonnement. La transmission de ce type d'informations entre la CCLG et la commune n'est pas réglementairement autorisée (protection des données personnelles), nous ne sommes donc pas systématiquement informés des changements d'abonnés.

Ma facture... Pourquoi une telle augmentation ?

Afin d'uniformiser le coût de l'eau sur l'ensemble des communes de la CCLG, d'assurer la mise aux normes du réseau et de répondre aux besoins urgents d'investissement sur l'ensemble du territoire, l'augmentation du coût de l'eau pour notre commune a été plus rapide qu'initialement envisagée. Cette année le tarif de l'eau ne sera pas augmenté.

Une fuite... Que faire ?

Il convient d'appeler en mairie au 04 76 71 06 93 pour la signaler. Attention ! Contrairement aux idées reçues, si la fuite d'eau se situe sur le réseau qui vous alimente individuellement, la gestion de la fuite d'eau sera prise en charge par la collectivité à la limite de votre propriété et non pas en aval de votre compteur (parce qu'il n'est pas toujours installé en limite de propriété).

Des projets sur la commune des Adrets ?

Nos réseaux d'eau potable et d'assainissement ne font pas à ce jour l'objet de projet d'investissement majeur. Il est cependant prévu de renouveler progressivement le parc des compteurs qui seront alors implantés en limite de propriété. Vous en serez informés si vous êtes concernés.

Sophie Rivens

Ecole : facturation de la pause méridienne

Comme vous le savez déjà, le conseil municipal a voté l'intégration d'une heure de garde de la pause méridienne dans notre convention CAF et dans la facturation périscolaire faite aux familles.

Une réunion publique a été organisée courant octobre afin de vous donner plus d'informations quant à cette décision. Nous nous sommes engagés, lors de cette même réunion, sur deux actions :

- Tout d'abord nous avons obtenu l'accord de la CAF pour repousser la mise en place de ce projet à la rentrée de Septembre 2022. Ceci afin d'éviter tout changement en cours d'année et de nous laisser plus de temps pour définir les modalités.
- Ensuite, nous avons travaillé à la mise en place d'une consultation des parents d'élèves. Si cette initiative ne remet pas en cause le projet, elle nous permettra cependant de mieux prendre en compte vos remarques dans sa mise en œuvre. Cette consultation prendra tout d'abord la forme d'un questionnaire en ligne. Puis, pour nous aider à trouver des solutions aux problématiques de financement et de valorisation pédagogique de la pause méridienne, nous vous proposerons de participer à un atelier participatif. Cette méthode permet d'utiliser vos points de vues et vos idées pour trouver des solutions réalistes. Pour être efficace ce type de session ne doit pas dépasser 12 participants, au-delà le travail en petits groupes devient difficile à encadrer et les résultats peuvent ne pas être exploitables et réutilisables. Nous vous communiquerons très prochainement par mail tous les détails de l'organisation de cet atelier ainsi que le lien vers le questionnaire en ligne.

Transports scolaires

Focus sur la desserte des Collège Belledonne et Lycée Marie Reynoard

Nombreux sont les parents à nous avoir fait remonter des dysfonctionnements relatifs aux transports scolaires proposés par Tougo à nos collégiens et lycéens. Nous nous sommes saisis du sujet et voici les éléments portés à notre connaissance par Tougo qui a bien pris en compte tous vos signalements.

- Ligne SCO2F, Bus sous dimensionné 16h : une histoire de moyens

Le village des Adrets est le plus difficile à desservir pour la complexité de ses voiries et certaines portions limitées en poids (route des Envers), d'où la nécessité d'utiliser un petit bus. Oui mais alors, pourquoi ne pas mettre 2 petits bus ou 1 petit et 1 grand ? Parce qu'il n'y a pas assez de véhicules disponibles sur ce créneau horaire et puis, autre complexité, nous sommes le village le plus éloigné du collège. Si le bus de 17h était utilisé à 16h, il n'aurait pas le temps d'être de nouveau au collège pour 17h. Il manque aussi de chauffeurs pour ces grands bus.

Des solutions ? Il y a visiblement peu de marge, mais il nous a été proposé de réaliser un comptage afin d'avoir une meilleure cartographie des arrêts desservis. Nous devrions avoir un retour début décembre. Une rencontre avec les parents concernés est envisagée pour identifier des solutions.

- TAD (transport à la demande), nombre de places disponibles et crise sanitaire : une histoire de réglementation

Le TAD ne répond pas au même cadre réglementaire que celui des transports en commun (comme la ligne SCO2F), d'autant que sa vocation n'est pas de répondre uniquement aux besoins des scolaires. Des restrictions doivent être appliquées, et seules 4 places sont disponibles dans le véhicule (sur les 8 normalement dédiées). Alors pourquoi peut-on voir un grand bus effectuer du TAD ? C'est un choix du prestataire, bien souvent en lien avec son organisation logistique (par exemple pour éviter de rentrer avec un grand bus à vide à l'entrepôt). A ce jour, aucune évolution ne semble pouvoir être proposée par Tougo, pour autant rien n'empêche d'ouvrir le sujet à la réflexion collective !

Sophie Rivens



Connaissez-vous Nana Grésibelle ?

Nana Grésibelle est une magnifique poupée qui vient de remporter le premier prix du concours «Quand le déchet devient œuvre d'art» organisé par le service "déchets" de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Réalisée à partir de bouteilles en plastique, d'emballages divers, d'ampoules hors d'usage, de restes de chantiers domestiques, de vieux journaux et fonds de peintures, Nana Grésibelle est l'œuvre de Christine VALENCON-DAVID, habitante de Villard-Château et heureuse lauréate de la première édition de ce concours.

«...transformer le laid en beau... » tout un programme pour cette Campanaise baignant dans les œuvres artistiques... La commune des Adrets la félicite pour ce 1er prix et la remercie pour sa contribution à la notoriété du village, en lui souhaitant une belle et prolifique continuation artistique.



Dans la catégorie « centres de loisirs » de ce même concours, le centre de loisirs des Adrets a obtenu le deuxième prix pour la réalisation de "l'arbre printanier" par le groupe des 3-5 ans encadrés par leur animateur Maxence TAVEL. Félicitations également à cette équipe et à son animateur à qui nous souhaitons la poursuite de cette belle dynamique.

Noël Petiot

Pourquoi trier ses déchets est important ?!

Sur notre territoire sont produits 195 kg d'ordures ménagères et 62 kg de déchets recyclables par an et par habitant. La quantité de ce que nous jetons a doublé en 50 ans (source : direction de la gestion des déchets du Grésivaudan). Les grands enjeux sont donc de réduire nos déchets et de mieux les trier.

Réduire ses déchets à la source : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Il existe des solutions simples, par exemple, faire attention au gaspillage alimentaire. En moyenne, 30kg de nourriture par habitant et par an partent à la poubelle. Cela peut représenter jusqu'à 1000 € pour une famille de 4 personnes !

Trier et recycler

Le tri des déchets et le recyclage permettent, avant tout, d'économiser des ressources naturelles. Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol de la Terre (sable, pétrole...), on utilise de la matière existante (comme celle des emballages) pour produire de nouveaux objets et emballages.

"Que se passe-t-il si l'on jette un déchet non-recyclable dans le bac de tri ?"

Les emballages non-recyclables viennent perturber le travail en centre de tri. Ils sont séparés des emballages recyclables et envoyés en incinération. Ces déchets sont donc traités 2 fois : 1 fois triés, 1 fois incinérés = 2 coûts de traitement. Au Grésivaudan, les erreurs de tri représentent un surcoût de 300 000€/an.

Retrouvez toutes les consignes relatives au tri des déchets :
https://www.le-gresivaudan.fr/858-engageons-nous-trions-mieux-.htm

Fibre optique, Adressage

Fibre Optique

Ce que dit notre interlocuteur Isère Fibre (novembre 2021)

"(...) Nous avons repris les déploiements en juillet 2021, après avoir vérifié et repris les 103 000 premières prises déployées. Nous avons pour objectif de déployer 50 000 prises d'ici la fin de l'année 2021. En toute transparence, nous sommes en retard et cet objectif ne sera pas tenu et nous serons probablement autour de 30 000 prises.

Le Département nous a demandé de lui fournir un nouveau planning, fiable, des zones que nous allons déployer en 2021, mais également en 2022 et ensuite Grégory Rabuel, PDG d'Altice, maison mère d'Isère Fibre, rencontrera le Président Barbier le 15 novembre. (...)"

Suite à cette première réponse, nous les avons contactés pour tenter d'avancer plus rapidement sur ce dossier qui, nous le savons, est important pour beaucoup d'entre vous (télétravailleurs, acteurs économiques, administratifs, co-workers etc.). Soyez assurés que nous suivons ce dossier et que la finalisation de l'adressage est déjà un grand pas dans la mise en place de ce déploiement.



Prévoyez une solution pour que la fibre arrive jusqu'à chez vous !

Si votre maison est desservie en souterrain (par le biais d'un fourreau -1-), assurez-vous que celui-ci est accessible depuis le point de branchement optique (PBO -2-) situé dans un regard ou chambre qui est dans votre rue (point de mutualisation -3-), jusqu'à l'intérieur de la maison. Dans la majorité des cas, c'est la solution qui est déjà utilisée par le réseau téléphonique qui sert à la fibre.

Le raccordement des logements individuels

Il est réalisé après abonnement auprès d'un opérateur commercial, Fournisseur d'Accès Internet (FAI) présent sur le réseau, à partir d'un boîtier situé dans la rue et posé par l'opérateur aménageur de l'infrastructure (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) destiné à desservir un ou plusieurs pavillons.

La fibre en 4 étapes...

1	2	3	4
Testez votre éligibilité	Prenez connaissance des FAI (Fournisseurs d'Accès à Internet)	Prenez un abonnement fibre optique	Ça y est, vous êtes connecté !

Test d'élégibilité : http://www.iserefibre.fr/test-deligibilite-particuliers-2/

ADRESSAGE

Toute l'équipe municipale tient à remercier l' équipe technique, qui s'est mobilisée à l'intersaison, pour implanter les panneaux de voiries, ce qui a permis à la commune de gérer ce chantier en interne et ainsi réaliser des économies ; sans oublier l'équipe administrative qui reste encore mobilisée aujourd'hui à l'accueil de la mairie pour la remise des plaques d'habitations. Pour toute question, oubli, correction concernant l'adressage, merci de vous adresser à l'accueil de la mairie, de consulter le site www.lesadrets.fr ou d'écrire à contact@lesadrets.fr

Laurie Argoud-Martin

Commission Communication

Une commission communication, ouverte à tous, composée de citoyen.ne.s et d'élu.e.s, s'est réunie le 16 septembre dernier pour faire un point sur les outils de communication existants, dépouiller le sondage communication qui avait été lancé il y a un an dans le Vivre aux Adrets, et envisager la suite des travaux sur ce sujet.

Comment vous tenir informés de ce qui se passe sur notre commune ?

- **Une lettre d'information** ou Newsletter par mois envoyée par e-mail généralement entre le 1er et le 5, avec un taux d'ouverture de + de 50% en moyenne, avec 760 abonnés, cette lettre est désormais aussi imprimée et des exemplaires sont mis à votre disposition à l'accueil de la Mairie, à la Marmite, et elle est affichée sur les panneaux d'affichage communaux.
- **Le site Internet**, qui a fait l'objet d'un travail de refonte : https://www.lesadrets.fr.
- 159 abonnées pour l'outil de diffusion d'informations par **SMS "Alerte Citoyens"**, un service gratuit pour recevoir sur son téléphone (fixe ou mobile) les informations importantes (coupure d'eau, électricité...), vous pouvez toujours vous abonner sur demande à l'accueil de la Mairie, ou directement par Internet : https://le-gresivaudan.alertecitoyens.com en précisant que c'est pour la commune des Adrets.
- **La page Facebook Officielle de la Mairie** : https://www.facebook.com/mairiedesadrets.
- **Le journal papier "Vivre aux Adrets"**, 600 exemplaires imprimés pour 3/4 numéros par an distribués en boîte aux lettres et disponibles dans certains points stratégiques (Mairie, Marmite, Office de Tourisme, cabinet médical de Prapoutel...).
- Le **panneau lumineux** et les **panneaux d'affichage**.

Un appel à projet pour l'identité graphique de la commune

Lors de la dernière Commission Communication, il a été décidé de lancer un appel à projet pour **créer la charte graphique de la commune**, afin de pouvoir, entre autres :

- disposer de fichiers source et de qualité, en différents formats et définitions, dans l'objectif de communiquer quand nous en avons besoin, ou quand les autres collectivités ou partenaires nous les réclament ; car à ce jour nous ne disposons d'aucun fichier source de qualité suffisante pour pouvoir être exploités correctement,

- Moderniser l'image de la commune à travers une charte graphique qui lui est propre ; jusqu'à présent l'ancien logo des 7 Laux était souvent utilisé (en-tête, etc.).

- Pouvoir décliner le futur logo pour les différents services communaux (services techniques, bibliothèque...) ; afin d'harmoniser les supports émanant de la commune.

Le cahier des charges de cet appel à projet est consultable depuis le site internet de la Mairie.

Le prestataire qui sera retenu par la commission travaillera alors sur plusieurs propositions, qui seront ensuite soumises au vote des citoyens. Nous vous tiendrons informés des modalités de participation au choix de notre nouvelle charte graphique.

Si vous souhaitez rejoindre cette aventure, n'hésitez pas à nous le faire savoir, en écrivant à contact@lesadrets.fr

Raphaël Licandro, Laurie Argoud-Martin, pour la Commission Communication

Travaux voiries



La commune a profité du remplacement d'une conduite d'eau potable située rue de la Boucle, pour rénover entièrement la voirie. Des travaux de pose d'enrobé, co-financés avec Le Grésivaudan, qui se sont achevés juste avant la neige !

Explications relatives aux campagnes de gravillonnage :

Afin de préserver nos voiries, il est nécessaire d'étancher la surface de chaussée et d'évacuer les eaux vers les fossés le plus rapidement possible. Pour cela on utilise un ESU (enduit superficiel d'usure), composé de bitume, pour étancher, et de gravillons pour assurer l'adhérence des pneus. C'est le compactage, par le passage de la circulation routière qui va assurer une bonne imbrication des gravillons. C'est pourquoi est répandu un surplus de gravillons qui sera aspiré, une fois l'ensemble stabilisé. Durant cette période (qui varie de 1 à 3 semaines en fonction du trafic supporté par la route), entre le répandage et l'aspiration du surplus de granulat, la circulation peut parfois être délicate du fait de la présence en quantité de gravillons libres sur la chaussée. Une signalisation spécifique avec limitation de vitesse est donc nécessaire pour prévenir les usagers de ce risque de "dérapage", c'est contraignant, mais indispensable pour garantir une bonne durée de vie à nos routes. Cette solution est aussi assez économique pour la commune, car quatre fois moins cher que l'enrobé.

Damien Cartier-Millon

Exploitation forestière

Correspondant forêt et mise en place du "mode opératoire"

Afin que les chemins communaux ne soient pas dégradés par les travaux d'exploitation de la forêt, qui parfois ont besoin de les emprunter pour faire passer les engins ou extraire les grumes, les différents partenaires privés et publics de la filière bois en Belledonne se sont dotés, à l'initiative de l'espace Belledonne, d'un outil appelé "mode opératoire". Il a pour ambition de contribuer à un meilleur déroulement des opérations forestières ainsi qu'à la préservation des voiries et des paysages.

Le lancement officiel du "mode opératoire" vient d'avoir lieu. La démarche s'articule autour des étapes suivantes :



1- Les **exploitants** s'engagent à contacter les communes en amont de leur travaux. Ils peuvent s'adresser pour cela au secrétaire de mairie ou au **correspondant forêt** de la commune.

2- Ces derniers transmettent aux exploitants tous les **points de vigilance** à avoir (sentier très fréquenté, captage d'eau, réseaux souterrain ou aérien, mauvaise tenue d'un chemin...)

3 - Les deux parties conviennent d'un **état des lieux de voirie** avant le chantier, avec si nécessaire l'appui d'un technicien de la Chambre d'agriculture qui peut être missionné sans frais par la commune.

4 - À la fin du chantier, un **état des lieux de sortie** est réalisé.

Sur la commune des Adrets, le conseiller municipal **correspondant forêt** est Philippe Gonssollin. Pour toute question concernant l'exploitation forestière ou la mise en place d'un chantier avec le "mode opératoire", vous pouvez le contacter à l'adresse suivante, p.gonssolin@lesadrets.fr ou au 06 81 31 40 52

Plus d'infos : https://espacebelledonne.fr/foret-filiere-bois/

50 ans pour la station des 7 Laux

Depuis 50 ans, nourrie par un esprit pionnier et la volonté d'innover, la station des 7 Laux a connu de nombreuses évolutions qui lui ont permis de s'affirmer comme une destination familiale, authentique et sportive, qui sait rassembler les amoureux de la montagne et les amateurs de freeride.

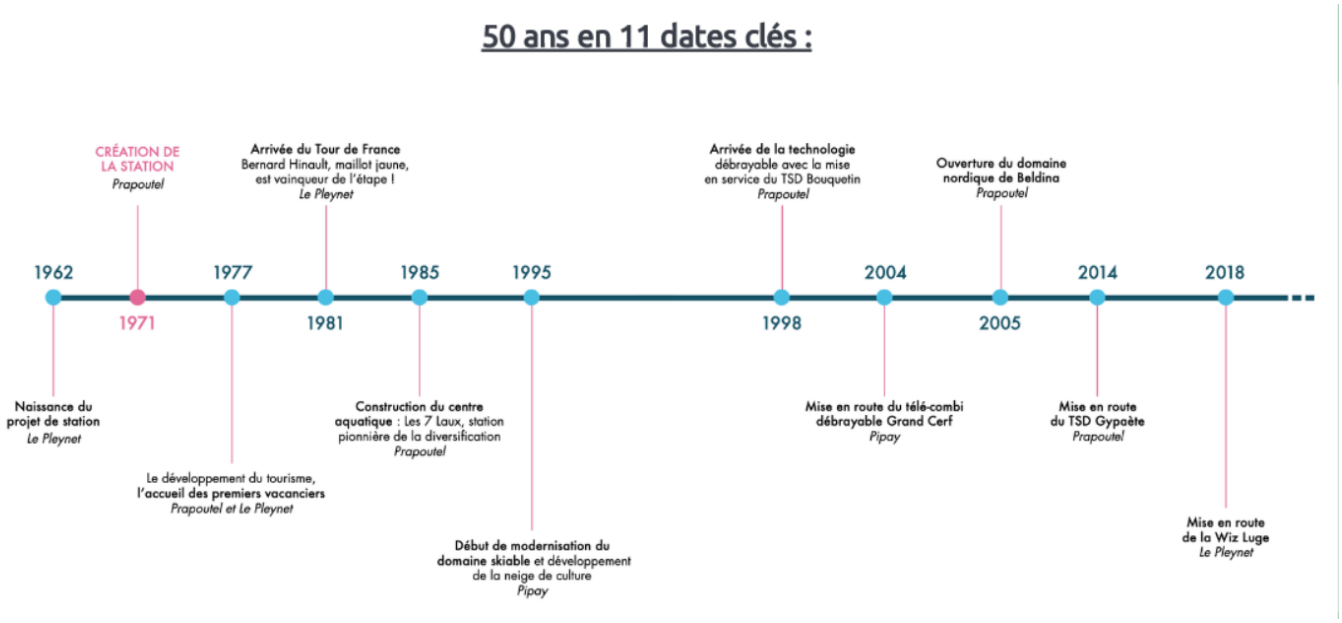



Cette année, les 7 Laux seront le cœur vibrant du massif de Belledonne. Cette saison promet d'être inoubliable puisque la station célèbre ses 50 ans ! 50 ans d'innovation, d'évolution et de transformation pour notre station emblématique de Belledonne. Et pour que cette année reste gravée dans les mémoires, un programme riche en temps forts et en événements exceptionnels sera proposé tout au long de la saison hivernale, mais aussi estivale !

Rendez-vous le 29 décembre pour lancer les festivités avec une soirée NRJ Extravadance à Prapoutel !

Cette date marquera le début des célébrations sur le versant Pleynet/Haut-Bréda de la station, avec concert, show laser, Batukada lumineuse et marionnettes géantes, feux d'artifices, wiz luge nocturne.

La commune des Adrets, quant à elle, organisera plusieurs temps forts pour se retrouver "au coin du feu", parler du passé et de l'avenir de Prapoutel, dont une exposition, une soirée spéciale à La Marmite pour aller à la rencontre de celles et ceux qui ont contribué à la création du domaine skiable des 7 Laux. Nous communiquerons prochainement les informations détaillées de cet agenda.

En attendant, rendez-vous tout l'hiver pour une saison inoubliable !

L'Office de Tourisme - Bureau de Prapoutel vous accueille et vous informe !
https://www.les7laux.com

Joël Ducros , Laurie Argoud-Martin

Carnet (au 30/11/2021)

NAISSANCES

CARTIER-MILLON Emma née le 04/08/2021 à Saint-Martin-d'Hères (Isère), Les Alpets.

MARIAGES

JONES Jasmine & BURZYNSKI Dewald le 31/07/2021.

DÉCÈS

GLEIZE René né le 21/12/1927 décédé le 19/07/2021 à Grenoble (Isère).
BRUNET-MANQUAT Joseph né le 10/04/1937 à les Adrets, décédé le 26/07/2021 à La Tronche (Isère).
NOBLET ép. AVONS-BARIOT Yvette née le 21/04/1934 à les Adrets, décédée le 20/09/2021 à La Tronche (Isère).
BRUNET-MANQUAT Yohann né le 21/03/1983 à St-Martin-d'Hères (Isère), décédé le 28/10/2021 à Les Adrets (Isère).

Santé

CABINET MÉDICAL DES 7 LAUX À PRAPOUTEL

Consultation de médecine générale, traumatologie, échographie.
Prise de rendez-vous en ligne : https://www.doc7laux.com ou par téléphone 04 76 08 19 60 (possibilité de téléconsultation).

Dr Richard LANGLOIS, Dr GUILLON et Dr PAUCHON

DE NOUVELLES INFIRMIÈRES

Suite au départ à la retraite de l'infirmière Mme Grillet Michelle, c'est Mme DENIS Nadège qui a pris le relais. Afin d'assurer au mieux le besoin en soins infirmiers sur le secteur. L'équipe s'est également agrandie de 2 nouvelles infirmières : Mme Coralie Mouton-Benoît et Mme Pellus Béatrice.
Le cabinet est situé, à ce jour, derrière la pharmacie, au sein du Centre Social Theys.
Et vous pouvez joindre Nadège DENIS au 06 08 31 40 18.

CENTRE DE VACCINATION DE CROLLES

Le centre est désormais ouvert SUR RENDEZ-VOUS :
▸ du lundi au vendredi de 8h20 à 17h30
▸ et dorénavant le samedi de 8h20 à 16h (et dès ce samedi 27/11)
Prenez rendez-vous sur :
📍 www.keldoc.com ou par téléphone au 04 76 77 58 63 (mêmes horaires que le centre).



Vous pouvez aussi vous y rendre SANS rendez-vous entre 10h et 16h.

Le mot de l' ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

La loi VERDEILLE de 1964, a imposé à la société de chasse « La Saint Hubert des ADRETS » créée depuis de longues années par parents et grands-parents de nombreux chasseurs actuels, de se transformer en ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) affiliée à la FDCI (Fédération Départementale des Chasseurs de l' Isère). C'est ainsi que l'ACCA des ADRETS a été constituée en 1970 (date inscrite au journal officiel) .

L'ACCA des Adrets fonctionne comme une association de type « loi 1901 », avec certaines spécificités prévues par le code de l'environnement. Actuellement, l'association compte 65 adhérents, entre 16 ans et 75 ans.

Un Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, d'une durée de 6 ans renouvelable, est élaboré par la FDCI, en concertation avec la chambre d'agriculture, les représentants des propriétés privées, les propriétaires forestiers, la Direction Départementale des Territoires, etc. Il a pour mission d'inscrire la chasse dans une perspective de gestion durable des espaces naturels et de la faune sauvage. Les chasseurs effectuent des comptages tout au long de l'année afin de déterminer la population des différents animaux et d'adapter le prélèvement en fonction de la richesse du milieu et du succès de la reproduction pour les espèces soumises à plan de chasse. Les plans de chasse sont décidés lors de réunions à la DDT (Direction Départementale des Territoires) avec les acteurs agricoles et sylvicoles. La décision finale incombe cependant à M. Le Préfet .

Les espèces soumises à plan de chasse et présentent aux Adrets sont : chamois, cerfs, chevreuils et tétras lyre.

La loi impose à l'ACCA (les chasseurs) un "minima Plan de Chasse" à réaliser de 50% afin de participer à une gestion équilibrée des animaux et des cultures agricoles ou forestières. A défaut, l'ACCA devra verser des pénalités financières. Les plans de chasse sont triennaux.

Le plan de chasse « CHEVREUILS » impose de prélever 1/3 de jeunes et des séances de contrôle de « mâchoires inférieures » sont organisées en fin de saison à la FDCI38 (la mâchoire inférieure du chevrillard à la troisième prémolaire trilobée). Le plan de chasse « CERFS et CHAMOIS » consiste en une gestion qualitative. Les prélèvements sont faits par classe d'âge à raison de 1/3 pour chaque catégorie (adulte mâle, adulte femelle et jeune) afin de ne pas déséquilibrer les populations .

Avant tout transport, l'animal prélevé doit être équipé d'un dispositif de marquage appelé bracelet. Chaque prélèvement de gibiers soumis à plan de chasse doit être déclaré à la FDCI dans les 72 heures.

Concernant la sécurité, les chasseurs suivent une formation, il y a une réelle prise de conscience de notre part et en cas de dérapage, nous sommes intransigeants, nous sanctionnons. Nous pouvons vivre tous ensemble en nous respectant et en partageant la nature. Il y a de la place pour tous, elle appartient à tout le monde. Arrêtons d'être cloisonnés dans nos idées et mettons nous autour d' une table pour discuter et lever nos *a priori*.

Philippe Brunet-Manquat, président de l'ACCA des ADRETS

RAPPEL des périodes d'ouverture

La chasse est ouverte du 12 septembre 2021 au 28 février 2022. En Isère, il est interdit de chasser le vendredi (y compris les vendredis fériés) et l'ACCA des Adrets ne chasse généralement pas les lundis et mercredis. Les jours de chasse sont donc : mardis, jeudis, samedis, dimanches et jours fériés (sauf en cas de neige à partir du 1er déc.). Elle peut commencer une heure avant le lever du soleil et finir une heure après son coucher. Les dates et conditions spécifiques varient en fonction de la nature du gibier (petit ou grand, montagne ou plaine, soumis à plan de chasse ou non).

Consultez l'Arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et fermeture de la chasse 2021-2022 :
https://www.chasse38.com/wp-content/uploads/2021/06/ap-38_2021_06_03_00003_ouverturechasse2021_2022.pdf

La 48ème Fête d'automne aux Adrets, une réussite !



Après 1 année sans, la commune des Adrets et l'association La Campanaise, furent ravies d'organiser de nouveau ce rendez-vous automnal ! Cette manifestation fût cette année d'un grand cru !

Quelque 30 exposants ont pu venir s'installer au centre du village et proposer aux passants leur production ou fabrication en tout genre : légumes, noix, vin, spiritueux, bière, rissoles, accras de morue, miel, châtaignes avec bon nombre de produits dérivés...



Nous avons également pu apprécier quelques stands d'artisanat comme celui de la poterie, des huiles essentielles et autres produits à base de plantes, sans oublier bien sûr, les produits de nos couturières et bricoleuses locales. Étaient présents également un pépiniériste et un amateur d'arbres averti qui ont pu nous apporter de précieux conseils en matière de plantations fruitières et de greffage. Le four du village fût à cette occasion remis en chauffe et pains, tartes, brioches en sont sortis plein de saveurs ! Que dire également du jus de pomme fraîchement pressé sur la place suscitant toujours beaucoup d'admiration. Du vin chaud, un petit blanc, des huitres... une délicieuse potée, préparée par les parents d'élèves de l'école, bref, il y en avait pour tous les goûts et, si on ajoute le soleil, tous les ingrédients étaient là pour la réussite de cette belle journée !

Un immense MERCI à tous les bénévoles, et vous avez été très nombreux à avoir œuvré pour cette belle fête ! Que chacun de vous soit remercié pour sa grande disponibilité, ses précieux conseils, son coup de main et le temps accordé à l'animation et à la vie de notre village !

Vous êtes Président.e d'une association locale ? Vous êtes un ou une habitant.e des Adrets, vous avez ou êtes actif.ve lors des manifestions locales organisées par La Campanaise (fête d'automne, banquet pentu...) ? Ou vous êtes intéressé.e.s par l'animation culturelle et locale de notre village ? **La Campanaise organise sa prochaine Assemblée Générale en présentiel, dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire en vigueur : le samedi 11 décembre à 9h30 en salle Pelloux-Prayer.**

Valérie Cordier, Présidente de la Campanaise

La Côcotte des Adrets - Plus qu'un espace de coworking ?



Le 7 octobre, s'est tenue la deuxième "Côcotte-minute". Cela a été l'occasion pour 20 entrepreneurs ou engagés dans un projet d'entreprise de se présenter, d'échanger et de développer leur réseau. Des liens professionnels se sont créés lors de cet événement contribuant au développement économique de notre territoire de montagne.

Cela nous a donné de l'élan pour continuer à organiser ce type de rencontre !

Mercredi 8 décembre à 18h se tient un nouvel **événement autour des initiatives engagées dans la transition écologique, sociale et solidaire**. 16 représentants de ces initiatives se présentent dans un format « pitch de 4 min » suivi d'un buffet offert par la Côcotte. Faire découvrir, créer des liens et susciter l'engagement sont les objectifs de cette soirée ; l'événement est ouvert à tous sur inscription.

Plus d'informations et inscription sur le site : http://www.lacocottedesadrets.fr/, rubrique actualité.

L'équipe de la Côcotte

L'Echo du Merdaret cherche ses futurs talents !



Ses belles notes résonnent depuis plus de 50 ans sur les balcons de Belledonne... Cela n'empêche pas l'harmonie de Theys d'être toujours en recherche de nouveaux musiciens. Saxo, clarinette, cuivres, percussions ou autres, pas de niveau requis, tout le monde est bienvenu !

Les répétitions se font les mardis de 19h30 à 21h30 salle Belledonne à Theys.

Sous la direction de Franck Hanot, le groupe est composé d'une vingtaine de musiciens. On peut le rejoindre même en cours d'année.

Il y a environ 4 concerts par an. L'harmonie assure également les cérémonies officielles de Theys, les Adrets, Hurtières, La Pierre et Tencin. Le répertoire est varié : classique, moderne, pop, marches... Il existe aussi le petit groupe "banda" pour animer les fêtes de village !

Renseignement : echodumerdaret@orange.fr

Musicalement vôtre !

La Sainte Barbe



La cérémonie de la Sainte Barbe, sainte patronne des sapeurs-pompiers, surnommée « la sainte du feu », a pu être célébrée ce samedi 27 novembre.

L'occasion de rendre hommage à l'ensemble des 14 sapeurs-pompiers volontaires qui veillent sur notre sécurité, se portent à notre secours, ou encore contribuent aux formations de gestes et de secours. Leur engagement, au cours de ces 2 dernières années, c'est 26 000 h de disponibilité opérationnelle cumulées, 560 h de formation pour maintenir et développer leurs compétences. C'est aussi une quarantaine d'interventions annuelles : du rétablissement de la circulation lors d'intempéries à la maîtrise d'un incendie. Celui de Prapoutel en juin dernier nous rappelle l'importance de leur proximité !

En présence du Lieutenant-Colonel Alain CARROZ, représentant le Directeur départemental du SDIS38, plusieurs de nos sapeurs-pompiers campanais ont vu leur engagement et leur investissement récompensés.

Vanessa Cartier-Millon a été nommée Sergente, Gérald Laminie Sapeur 1er classe, Michaël Brunet-Manquat Caporal-Chef et Brice Riory Sergent-Chef.

Des médailles d'honneur ont également été remises. La Sergente-Chef Cécilia Calvoz, le Sapeur Aurélien Prevost, le Sergent-Chef Brice Riory ont été décorés de la médaille de bronze pour acter leurs dix ans d'engagement. Quant au Lieutenant Olivier Baroz, chef de caserne des Adrets depuis 2010, il s'est vu décoré de la médaille d'or pour ses trente ans d'engagement !

Toutes nos félicitations ! C'est une juste reconnaissance de vous mettre à l'honneur, vous, nos héros du quotidien. Votre engagement dans la préoccupation de l'autre a du sens, il est noble et admirable. Je ne peux qu'inviter nos jeunes campanais à faire cette belle et riche expérience.

Vos proches peuvent être fiers de vous, moi je le suis. Merci !



crédits photos : Michel Selva

Sophie Rivens

La Bibliothèque

La bibliothèque est dans de tout nouveaux locaux ! Rendez-vous désormais dans le parc de la mairie !
L'entrée à la bibliothèque est soumise à la présentation d'un pass sanitaire valide pour les personnes majeures. Masque, gestes barrières et distanciation physique sont à respecter.

Des nouveautés sont arrivées ! N'hésitez pas à consulter le site web :
https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/les-adrets

Horaires : Mardi : 16h à 18h, Mercredi : 9h30 à 12h, Vendredi : 16h à 18h30 et Samedi : 10h à 12h.

Ouverture restreinte pendant les congés scolaires. La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 3 janvier.

Delphine Froidevaux

Mme le Maire Sophie RIVENS, et son Conseil Municipal vous invitent à

LA SOIRÉE MUSICALE DES VOEUX 2022

le 7 janvier 19h

en salle Pelloux-Prayer avec Swing&Song



STOP COVID

L'accès à la cérémonie pourra être conditionnée à la présentation d'un pass sanitaire en cours de validité et au port du masque, selon la réglementation en vigueur.